

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 32 Sociologie et acteurs sociaux			
Code	SOAS3B26AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la connaissance, par l'étudiant, des principales notions relatives aux organisations et aux processus de décision organisationnels ou politiques. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en termes de pouvoir, et in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- II. Distinguer les logiques des acteurs concernés
- III. Comprendre la place que tiennent les travailleurs sociaux dans les processus de décision

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B26ASA	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
-------------	-------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B26ASJA	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
--------------	-------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B26ASDA	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
--------------	-------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B26ASA	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
-------------	-------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B26ASA	Sociologie et acteurs sociaux	20
-------------	-------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B26ASJA	Sociologie et acteurs sociaux	20
--------------	-------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B26ASDA	Sociologie et acteurs sociaux	20
--------------	-------------------------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B26ASA	Sociologie et acteurs sociaux	20
-------------	-------------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et acteurs sociaux			
Code	11_SOAS3B26ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit de comprendre au mieux les rouages de la décision politique dans une société donnée pour pouvoir remplir les exigences que cette société s'assigne principalement sur le plan démocratique et social, mais également d'en dégager les zones sensibles, les zones d'incertitudes et les marges de manœuvre.

Dans le cadre de ce cours, le concept « politique » est étendu et est utilisé au sens de « gestion de la cité » (communauté de vie, pays, région, commune). Il s'agira de dégager qui a une part de pouvoir dans le vivre ensemble, donc qui sont les acteurs de décision; comment ce pouvoir s'exerce-t-il ? ; quels rapports les acteurs entretiennent-ils entre eux ; quels sont les processus de décision et quelles sont les logiques à l'œuvre ?

Ce cours vise à donner aux futur·e·s travailleurs sociaux et travailleuses sociales, quel que soit leur secteur d'intervention, les moyens de comprendre le contexte macro-social qui interfère avec les problématiques sociales rencontrées et plus précisément les processus de décisions sociétales. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en terme de pouvoir et, in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action aux différents niveaux du fonctionnement de la société.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable :

- d'identifier et d'expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- d'utiliser des connaissances et un vocabulaire adéquats en référence aux champs étudiés
- de distinguer les logiques des acteurs concernés
- d'argumenter un raisonnement personnel par rapport aux matières étudiées
- de positionner les travailleurs sociaux comme acteurs dans les processus de décision politique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I. LE CADRE D'ANALYSE :

- Objet, enjeux et cadre d'analyse

II. DECISION, GESTION & FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE :

- Démocratie : concept et réalités

III. LES POUVOIRS PUBLICS :

- Les logiques à l'œuvre dans le fonctionnement démocratique belge
 - Construction permanente et équilibre provisoire
 - Mises en tension
 - Tensions communautaires et linguistiques
 - Tensions idéologiques
 - Rapports de force

- Vivre ensemble malgré les paradoxes apparents
 - Les atouts de la démocratie belge
 - Etat de droit et droits civils et politiques
 - L'évolution socio-historique du modèle fédéral
 - L'action de l'Etat
 - Les faiblesses et déficits démocratiques de la sphère des pouvoirs publics
 - Les garde-fous et antidotes démocratiques
- IV. **LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**
 V. **LA SPHERE CIVILE ORGANISEE**
 VI. **LES MEDIA OU LE QUATRIEME POUVOIR**
 VII. **LE NIVEAU SUPRANATIONAL**
 VIII. **LES AUTRES SPHERES OU ACTEURS SPECIFIQUES**
 IX. **LA PLACE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

Démarches d'apprentissage

Cours magistral – Exercices – Intervention de personnes extérieures – Utilisation de supports divers

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque cours débute par une synthèse du cours (si nécessaire des cours) précédent(s).

Un plan du cours détaillé est distribué à chaque séance (structure de l'exposé – concepts clés).

Ouvrages de référence

Cités dans le syllabus – presse quotidienne

Supports

Syllabus- Portefeuille de lecture – Projections documentaires divers – Supports didactiques en lien avec l'actualité déposés sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit – Questions d'analyse

En référence aux acquis d'apprentissage, les critères d'évaluation sont :

- la connaissance suffisante des acteurs et processus de décision étudiés
- la justesse et l'adéquation des connaissances et du vocabulaire utilisés dans les explications
- la capacité de mener un raisonnement personnel dans les matières étudiées
- la capacité d'argumenter ce raisonnement
- la capacité à positionner les travailleurs sociaux comme un des acteurs dans la décision politique.

2^e session : mêmes modalités et critères d'évaluation qu'en 1^{re} session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).